

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 192**17 avril 1997****SOMMAIRE**

(La) Barquinha, S.à r.l., Dudelange	pages 9195, 9196	Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A., Luxembourg	9188
Cabritu S.A.H., Luxembourg	9184, 9185	Immobilière de Hamm S.A., Luxembourg	9189, 9190
Café de l'Opéra, S.à r.l., Luxembourg	9209	Immobilière Excelsior S.A., Luxembourg	9187
(Louis) Cartier Handelsgesellschaft S.A., Grevenmacher	9202, 9203	Indevo A.G., Luxembourg	9190
Colisée Prêt à Porter, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	9170	Ingelux S.A., Luxembourg	9187
Compagnie Financière du Mont Cervin S.A., Luxembourg	9170	International Technical Marketing S.A., Luxembourg	9183
Compagnie Financière Montchoisi S.A.H., Luxembourg	9170	Intrafin S.A., Eschen	9191
Concord Investments S.A., Luxembourg	9212, 9213	Investitori Associati S.A., Luxembourg	9194
CSA, S.à r.l., Kayl	9171	I.P.B., Irish Public Bar, S.à r.l., Dudelange	9191, 9192
CT Car Service, S.à r.l., Luxembourg	9170	(L)'Isola International S.A., Luxembourg	9200
Cybele Ré S.A., Luxembourg	9171	Italfrance Moda S.A., Luxembourg	9192, 9193
Dacobel S.A., Esch-sur-Alzette	9171	Jones Lang Wootton (Luxembourg), S.e.c.s., Luxbg	9195
(D)'Holzstiffchen an de Klengje Buttek, S.à r.l., Mersch	9171	Joybringer Music, S.à r.l., Dudelange	9194
Digital Distribution S.A., Luxembourg	9173	Kikuoka Luxembourg S.A., Canach	9194
DI-LUX S.A., Dredging International (Luxembourg) S.A., Luxembourg	9171, 9173	Konkret, S.à r.l., Luxembourg	9195
Distillerie Othon Schmitt, S.à r.l., Hellange	9173	Kopal S.A.H., Luxembourg	9188
Doppler, GmbH, Sandweiler	9173	Kotschenreuther Fahrzeugbau, GmbH & Cargo Systeme KG, S.e.c.s., Mamer	9195
Duerf-Shop, S.à r.l., Noertzange	9174	Lambsdorff Investments S.A., Luxembourg	9199
E B A T I, S.à r.l., Canach	9174	Lieser, GmbH, Esch an der Alzette	9201, 9202
Efelco S.A., Luxembourg	9174	Lufra Immobilière S.A., Luxembourg	9204
Egerie S.A., Luxembourg	9175	Luxdigit S.A., Luxembourg	9204
Ets. Jos Balthasar, S.à r.l., Isolations, S.à r.l., Bertrange	9176	Luxprint, S.à r.l., Crauthem	9204
Euronet Ltd, Münsbach	9174	Luxrosa S.A., Luxembourg	9204, 9205
Europalace S.A., Senningerberg	9175, 9176	Made In, S.à r.l., Luxembourg	9204
Europe Reinsurance S.A., Luxembourg	9176	Malerbetrieb Burg & Kirch, GmbH, Muenschecker	9204
Europlus Communications Holding S.A., Luxembourg	9177	Manuped, S.à r.l., Alzingen	9205
Fademo, S.à r.l., Bissen	9177	Mateco, S.à r.l., Rodange	9205
Ferradis Holding S.A., Luxembourg	9176	Mayon, S.à r.l. et Cie, S.C.A., Luxembourg	9205, 9206
Fielser Blummekuerf, S.à r.l., Larochette	9177	Mc Marketing, S.à r.l., Stadtbredimus	9206
Finameuse S.A. Holding, Luxembourg	9177	Medialux, S.à r.l., Dudelange	9207
Financière des Bergues S.A.H., Luxembourg	9178	Megalux S.A., Rodange	9207
Fin Dag S.A., Luxembourg	9177	Menuiserie Poncin, S.à r.l., Lintgen	9207
Finel S.A., Luxembourg	9179, 9178	M.F.M. S.A., Luxembourg	9207
Fleurs Vera-Vesnalux, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	9179	Michiko S.A., Canach	9207
For Ever Sun, S.à r.l., Luxembourg	9180	M. Kaindl Luxembourg S.A., Luxembourg	9185
Fotoperfect, S.à r.l., Schifflange	9180	Molino Beverages Holding S.A.H., Luxembourg	9207
(La) Fourchette d'Argent, S.à r.l., Rodange	9199	Muacho, S.à r.l., Noertzange	9207
Galerie Koh-I-Noor, S.à r.l., Bertrange	9180	Murfield S.A., Luxembourg	9208
Galvalange, S.à r.l.	9180, 9181	Mycenae S.A., Luxembourg	9197, 9199
Gander AG, Luxembourg	9180	Nisko Holding and Development Cie S.A., Luxembourg	9208
GAP-Richter Partners, L.L.C., S.C.A., Luxembourg	9182	Nomura Advisory Company S.A., Luxembourg	9209
GAP-Richter Partners, L.L.C., and Company, S.C.A., Luxembourg	9183	Norisco Holding S.A.H., Luxembourg	9208
Garage Schummer Frères, S.à r.l., Beringen	9183	Olympic Sports New Line S.A., Luxembourg	9208
Gecofisc S.A., Strassen	9183	Ophis Holding S.A., Luxembourg	9210, 9211
General Technic, S.à r.l., Howald	9184	Pegalux S.A., Luxembourg	9210
Gesellschaft für Baubedarf, S.à r.l., Esch an der Alzette	9181, 9182	Petrobulk Lux S.A., Luxembourg	9211
Giannini Frères S.A., Differdange	9186	Prestige 2001, S.à r.l., Luxembourg	9212
Glass Center S.A., Strassen	9186	Projekt Management Engineering S.A., Remich	9212
Glaverlux Capital S.A.	9186	Quintus & Gangl, S.à r.l., Lorentzweiler	9213
GO Carbon Luxembourg S.A., Luxembourg	9182	Quo Vadis, S.à r.l., Oberkorn	9214
Goma Décor, S.à r.l., Rodange	9186	Rail Reassurance S.A., Luxembourg	9213, 9214
Gomareal S.A.	9170	Rainer Rieger, GmbH, Bettembourg	9214
Hamam Club, S.à r.l., Dudelange	9186	Reachim S.A.	9215
Hampelmann, S.à r.l., Lintgen	9187	Regalux, S.à r.l., Beringen/Mersch	9214
Happy Relations, S.à r.l., Luxembourg	9187	Screen Center S.A., Sandweiler	9215
Heinze Sports Internationaux, GmbH, Bettembourg	9187	S.E.D.I.C.A.L. S.A.H., Société d'Etudes et de Développement Industriel et Commercial au Luxembourg, Luxbg	9214
Helitronic, S.à r.l., Beringen	9187	Show Production, S.à r.l., Howald	9215
H.I.T.M.	9188	Simon & Ackermann, S.à r.l., Moesdorf/Mersch	9215
Hoka, S.à r.l., Huncherange	9188	Société de Participations Tamise S.A.H., Luxembourg	9216
HT-LUX S.A., Entreprise Générale de Construction	9175	Société Holding Suisse-Luxembourgeoise S.A., Luxembg	9216
Hochtief-Luxembourg A.G., Luxembourg	9175	(D)'Sonnebank, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	9173
		Stadtteilzentrum Kirchberg S.A., Luxembourg	9216
		(La) Téléphonie Mobile, S.à r.l., Luxembourg	9200

COLISEE PRET A PORTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 14, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 23.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 1996, vol. 488, fol. 73, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour COLISEE PRET A PORTER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(03665/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GOMAREAL, Société Anonyme.

Extrait du procès-verbal du 1^{er} Conseil d'administration de GOMAREAL S.A.

2. Monsieur Frederick Gabriel est désigné comme administrateur-délégué de la société (en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et des Réassurances telle que modifiée). Monsieur Gabriel accepte.

Ses pouvoirs sont fixés dans un document annexé au présent procès-verbal, pour en faire partie intégrante.

3. Monsieur Frederick Gabriel est désigné en qualité de secrétaire du conseil d'administration.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03666/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

COMPAGNIE FINANCIERE DU MONT CERVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 41.215.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

*Pour la COMPAGNIE FINANCIERE
DU MONT CERVIN S.A.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(03671/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

COMPAGNIE FINANCIERE MONTCHOISI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.944.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

*Pour la COMPAGNIE FINANCIERE
MONTCHOISI S.A.H.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(03672/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

CT CAR SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 106, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 50.609.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 janvier, le siège social est transféré, à partir du 3 janvier 1997, au 106, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 1997, vol. 488, fol. 54, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(03674/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

CSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3650 Kayl.
R. C. Luxembourg B 47.711.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03673/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

CYBELE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 32.366.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 1997, vol. 487, fol. 3, case 64, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

(03675/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DACOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 37, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 45.718.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 101, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signature.

(03676/616/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**D'HOLZSTIFFCHEN AN DE KLENGE BUTTEK,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7556 Mersch, 3, place Saint-Michel.
R. C. Luxembourg B 36.967.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

G. Stemper-Minnemeister
Gérante

(03677/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DI-LUX S.A., DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.556.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., en abrégé DI-LUX S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 15 octobre 1996, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques, demeurant à Contern,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Martine Bockler, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) en vue de le porter de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois

(15.000.000,- LUF) par la création de dix mille (10.000) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, à souscrire en numéraire, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription et libération des dix mille (10.000) actions nouvelles par SOCIETA ITALIANA DRAGGAGI S.p.A., en abrégé SIDRA, avec siège social à Rome.

3. Instauration d'un capital autorisé de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), avec autorisation au conseil d'administration à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires.

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

5. Nomination de Monsieur Walter Josef K. Marien comme administrateur en remplacement de Monsieur Raymond Van Herck, démissionnaire.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) par la souscription et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, est alors intervenue aux présentes: SOCIETA ITALIANA DRAGGAGI S.p.A., en abrégé SIDRA, établie et ayant son siège social à Rome, ici représentée par Monsieur John Seil, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rome, le 17 décembre 1996,

laquelle société déclare souscrire les dix mille (10.000) actions nouvelles.

Les dix mille (10.000) actions nouvelles ont été intégralement libérées moyennant un versement en espèces, de sorte que la somme de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ce qui a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'instaurer un capital autorisé d'un montant de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre, sur le vu d'un rapport de conseil à l'assemblée en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, qui restera, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Troisième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier et le 4^{ème} alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF), représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

4^{ème} alinéa. Le capital autorisé de la Société est fixé à cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Raymond Van Herck de sa fonction d'administrateur et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur, à savoir:

Monsieur Walter Josef K. Marien, dirigeant maritime, demeurant à Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ cent cinquante mille francs luxembourgeois (150.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, P. Lentz, M. Bockler, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 1996, vol. 95S, fol. 62, case 10. – Reçu 100.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 20 janvier 1997.

G. Lecuit.

(03681/220/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DI-LUX S.A., DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.556.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 20 janvier 1997.

G. Lecuit.

(03682/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DIGITAL DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 43.223.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 1996, vol. 488, fol. 21, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

DIGITAL DISTRIBUTION S.A.

Signatures

(03678/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DISTILLERIE OTHON SCHMITT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange.
R. C. Luxembourg B 23.703.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03679/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DOPPLER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 24.829.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03680/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

D'SONNEBANK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 36.548.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03683/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

DUERF-SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3385 Noertzange, 12, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 49.807.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Signature.

(03684/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

E B A T I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5411 Canach, 1C, rue d'Oetrange.
R. C. Luxembourg B 7.713.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 21 janvier 1997, vol. 174, fol. 23, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Signature.

(03686/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EFELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1440 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.393.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03687/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EFELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2725 Luxembourg, 7, rue Van Werveke.
R. C. Luxembourg B 19.393.

Extrait du procès-verbal n° 23 de la séance du 12 mars 1996

Conseil d'administration

Aussi, sur la recommandation du président, le conseil décide-t-il, à l'unanimité, de transférer les sièges social et d'exploitation du 12, route d'Arlon, à l'adresse de notre comptable, le bureau RENE THILL, qui sera, à partir du début avril:

L-2725 Luxembourg, 7, rue Van Werveke.

(Adresse postale: B.P. 2581, L-1025 Luxembourg.)

Luxembourg, le 29 avril 1996.

Pour extrait conforme
A. Landsberg
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03688/618/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EURONET LTD.

Siège social: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 26.609.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société EURONET LTD
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

(03694/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EGERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 29.001.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 1996, vol. 488, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Signature.

(03689/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**HT-LUX S.A.,
ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
H. R. Luxemburg B 18.517.

Die Bilanz zum 31. Dezember 1995, eingetragen in Luxemburg, den 22. Januar 1997, Vol. 488, Fol. 90, Case 8, wurde beim registre de commerce et des sociétés von Luxemburg, den 23. Januar 1997 vorgelegt.

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Ergebnisvortrag LUF (6.118.783,-)

Luxembourg, den 16. Januar 1997.

Unterschrift.

(03690/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**HT-LUX S.A.,
ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 18.517.

EXTRAIT

– Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement en date du 4 septembre 1996, que Monsieur Heinz-Gerd Schumacher, Diplom-Ökonom, demeurant à Moers (Allemagne), a été élu administrateur.

– Au 31 décembre 1996, Monsieur Peter Steinbrück a remis sa démission en tant qu'administrateur de la société.

Luxembourg, le 15 janvier 1997.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03691/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EUROPALACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 38.308.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03695/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EUROPALACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 38.308.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03696/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EUROPALACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 38.308.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03697/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FERRADIS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 91, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03692/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

ETS. JOS BALTHASAR, S.à r.l., ISOLATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8093 Bertrange, 2, rue C. Schwall.
R. C. Luxembourg B 11.747.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 1997, vol. 488, fol. 72, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1997.

Signatures.

(03693/616/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EUROPE REINSURANCE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1616 Luxemburg, 5, place de la Gare.
H. R. Luxemburg B 56.611.

Die Aktiengesellschaft EUROPE REINSURANCE S.A., mit Sitz in 5, place de la Gare, L-1616 Luxemburg, ersucht hiermit folgende Änderungen und Eintragungen:

«Geschäftsführung» und «Schriftführung» Absätze beifügen:

Geschäftsführung: Herr Roland Frere.

Schriftführung des Verwaltungsrates: Herr Roland Frere.

*Für die Gesellschaft
Unterschrift*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 1996, vol. 487, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(03698/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EUROPE REINSURANCE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1616 Luxemburg, 5, place de la Gare.
H. R. Luxemburg B 56.611.

Auszug des Protokolls der ersten Verwaltungsratssitzung

2. Der Verwaltungsrat beschliesst, Herrn Roland Frere, welcher sein Einverständnis erklärt, im Einklang mit Artikel 94 (3) des Gesetzes vom 6. Dezember 1991 (in der jeweils gültigen Fassung) bezüglich des Versicherungs- und Rückversicherungsbereichs zum Geschäftsführer zu ernennen.

Seine Aufgaben und Befugnisse werden in der diesem Protokoll beigefügten Anlage festgelegt.

3. Der Verwaltungsrat beschliesst, Herrn Roland Frere, welcher sein Einverständnis erklärt, mit sofortiger Wirkung zum Schriftführer des Verwaltungsrates zu ernennen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 1996, vol. 487, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(03699/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

EUROPLUS COMMUNICATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.644.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 16 janvier 1997, que Monsieur Fouad Abourousse a été révoqué avec effet immédiat de son poste d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1997, vol. 488, fol. 81, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03700/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FADEMO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7765 Bissen, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.830.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 60, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

A. Mossong

La gérante

(03701/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FIELSER BLUMMEKUERF, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 24, place Bleiche.
R. C. Luxembourg B 39.221.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 60, case 30, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

C. Kies

La gérante

(03704/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FIN DAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.684.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 novembre 1996, que le conseil d'administration a pris la résolution suivante:

Unique résolution

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société du 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, au 62, avenue de la Liberté, toujours dans la commune de Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

Réquisition aux fins de la modification au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Signature

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 93, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03705/043/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FINAMEUSE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 15B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
Constituée par acte du notaire Edmond Reiffers à Luxembourg, le 26 mai 1937.
Prorogée le 20 décembre 1966 (Mémorial n° 10 du 25 janvier 1967).
Prorogée le 12 décembre 1996 suivant acte du notaire Jean-Joseph Wagner, de Sanem.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 83, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03706/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FINANCIERE DES BERGUES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.836.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société
FINANCIERE DES BERGUES S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

(03707/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FINANCIERE DES BERGUES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.836.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société
FINANCIERE DES BERGUES S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

(03708/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FINEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 10, rue de la Fonderie.
R. C. Luxembourg B 45.394.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatre décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINEL S.A., avec siège social à L-1531 Luxembourg, 10, rue de la Fonderie (R. C. Luxembourg B n° 45.394), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 septembre 1993, publié au Mémorial C, n° 593 du 13 décembre 1993, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 avril 1994, publié au Mémorial C, n° 369 du 30 septembre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Charles Lahyr, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette, et désigne comme secrétaire, Madame Claudine Hilger, employée privée, demeurant à Strassen.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Adjonction d'un nouvel alinéa à la fin de l'article 2 des statuts: «La société a en outre pour objet la prestation de services administratifs au sens le plus large, en faveur des entreprises et sociétés auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement ainsi que l'achat pour le compte et la location en faveur de ces entreprises de tout équipement de bureau au sens le plus large.»

2) Augmentation du capital social à concurrence de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de dix millions cinq cent mille francs luxembourgeois (10.500.000,- LUF) à quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF), par la création de trois cent cinquante (350) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions anciennes.

3) Renonciation des actionnaires actuels, Messieurs Mathis Maquet, Ben Minden et Armand Zigrand, à leur droit de souscription préférentiel.

4) Souscription et libération des 350 actions nouvelles par Monsieur Gust Elsen, par un versement en espèces de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF) et par le paiement d'une prime d'émission de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF).

5) Modification afférente de l'article 6 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'ajouter un nouvel alinéa à la fin de l'article 2 des statuts, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 2. Deuxième alinéa.** La société a en outre pour objet la prestation de services administratifs au sens le plus large, en faveur des entreprises et sociétés auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement ainsi que l'achat pour le compte et la location en faveur de ces entreprises de tout équipement de bureau au sens le plus large.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de dix millions cinq cent mille francs luxembourgeois (10.500.000,- LUF) à quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF) par la création de trois cent cinquante (350) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions anciennes et assorties d'une prime d'émission de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF).

Pour autant que de besoin, les actionnaires actuels, Messieurs Mathis Maquet, Ben Minden et Armand Zigrand, déclarent expressément renoncer à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les trois cent cinquante (350) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par Monsieur Gust Elsen, administrateur de sociétés, demeurant à L-6453 Echternach, 82, rue Krunn.

Le montant de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF) a été apporté en numéraire, assorti d'une prime d'émission de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF), de sorte que la somme de trente-trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (33.500.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

A la suite de la décision qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF), représenté par mille quatre cents (1.400) actions de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à trois cent quatre-vingt-dix mille francs.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, C. Lahyr, C. Hilger, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 1996, vol. 499, fol. 43, case 6. – Reçu 35.000 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 janvier 1997.

J. Seckler.

(03709/231/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FINEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 10, rue de la Fonderie.

R. C. Luxembourg B 45.394.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 janvier 1997.

J. Seckler.

(3710/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FLEURS VERA-VESNALUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 8, avenue François Clement.

R. C. Luxembourg B 26.876.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 62, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

N. Djordjevic

La gérante

(03711/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FOR EVER SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 78, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(03712/576/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

FOTOPERFECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3811 Schifflange, 8, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 6.308.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 1996, vol. 305, fol. 9, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

FOTOPERFECT, S.à r.l.

Signature

(03713/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GALERIE KOH-I-NOOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8078 Bertrange.

R. C. Luxembourg B 29.040.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03714/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GANDER AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 20.016.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} octobre 1996 de la société GANDER AG, que le siège social a été transféré du 16, rue Dicks, au 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Pour la société GANDER AG

EUFIDE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03719/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GALVALANGE, Société à responsabilité limitée.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 1996

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, a pris la résolution suivante:

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2001:

Monsieur Pierre Bouckaert, directeur de SIDMAR S.A., Gand;

Monsieur Albert Henon, directeur général adjoint de COCKERILL SAMBRE S.A., Bruxelles;

Monsieur Jean Lecomte, directeur général de COCKERILL SAMBRE S.A., Bruxelles;

Monsieur Pierre Meyers, directeur financier et administratif de COCKERILL SAMBRE S.A., Bruxelles;

Monsieur André Van den Bossche, directeur de SIDSTAHL S.A., Grand;

Monsieur Fernand Wagner, administrateur-délégué de SIDMAR S.A., Gand.

Dudelage, le 30 octobre 1996.

Pour extrait conforme

Signature

Signature

Un administrateur

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03715/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GALVALANGE, Société à responsabilité limitée.

Extrait du procès-verbal de la 65^{ème} réunion du conseil d'administration de la S.à r.l. GALVALANGE
du 6 juin 1996

Nomination du président et du vice-président du conseil d'administration

Le conseil décide, à l'unanimité, de nommer:

- Président du conseil d'administration: Monsieur Fernand Wagner;
- Vice-président du conseil d'administration: Monsieur Jean Lecomte.

Dudelange, le 30 octobre 1996.

Pour extrait conforme
Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03716/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GALVALANGE, Société à responsabilité limitée.

Extrait du procès-verbal de la 66^{ème} réunion du conseil d'administration de la S.à r.l. GALVALANGE
du 19 juillet 1996

Suite au départ de Monsieur Roger De Croock au 31 juillet 1996, le conseil prend, à l'unanimité, la résolution suivante: Monsieur Alphonse Schoder, docteur-ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg, 42, rue Marie-Adélaïde, est nommé directeur de la société et fondé de pouvoir de celle-ci, avec effet au 1^{er} août 1996.

Dudelange, le 30 octobre 1996.

Pour extrait conforme
Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03717/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GALVALANGE, Société à responsabilité limitée.

Extrait du procès-verbal de la 67^{ème} réunion du conseil d'administration de la S.à r.l. GALVALANGE
du 27 septembre 1996

Suite au départ de Monsieur Jean-Paul Schuler, Monsieur Gierenz est nommé fondé de pouvoir de GALVALANGE avec une limitation à 10.000.000,- de francs luxembourgeois en cas de signature avec un autre fondé de pouvoir limité à 10.000.000,- de francs luxembourgeois.

Dudelange, le 4 novembre 1996.

Pour extrait conforme
Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03718/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GESELLSCHAFT FÜR BAUBEDARF, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Esch an der Alzette, 28, rue du Nord.

Im Jahre eintausendneunhundertsechsunneunzig, am dreiundzwanzigsten Dezember.
Vor dem unterzeichneten Notar Christine Doerner, mit Amtswohnsitz in Bettemburg.

Ist erschienen:

Frau Adrienne Jopa, Geschäftsfrau, zu Esch an der Alzette wohnend.

Welche Komparentin hiermit erklärt:

- dass Herr Gisbert Geis, Eigentümer war von 750 Anteilen, welche ihm zugehörten an der Gesellschaft mit beschränkter Haftung GESELLSCHAFT FÜR BAUBEDARF, S.à r.l., mit Sitz in Esch an der Alzette, 28, rue du Nord; gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Francis Kessler aus Esch an der Alzette am 10. März 1986, veröffentlicht im Mémorial C von 1986, Seite 6689, und umgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Christine Doerner aus Bettemburg, am 31. Juli 1988, veröffentlicht im Mémorial C von 1988, Seite 13548;
- dass Herr Gisbert Geis, zeitlebens Geschäftsmann, in Esch an der Alzette wohnend, wo derselbe seinen letzten Wohnsitz hatte, gestorben ist in Trier (Deutschland) am 22. August 1995;

– dass gemäss olographischem Testament, datiert vom 9. August 1995, hinterlegt in der Amtsstube des Notars Christine Doerner, aus Bettemburg, am 27. Oktober 1995, einregistriert in Esch an der Alzette am 8. November 1995, Band 819, Blatt 41, Feld 10, über seinen Nachlass wie folgt verfügte;

es folgt die genaue Abschrift des Testamentes;

«Ich Gisbert Geis, geboren am 7. April 1948 in D-Mannheim, wohnhaft in 28, Waldstrasse, Esch an der Alzette, setze Frau Jopa Adrienne, geboren am 8. August 1962 als meine Universalerbin ein.

Meine Kinder erhalten nur ihren Pflichtteil.

Ausserdem erkenne ich hiermit an, Frau Jopa eine Summe von LUF 2.000.000,- (i.W. 2 Millionen LUF) zu schulden.

Bettemburg, den 9. August 1995.

Gezeichnet: Geis.»

– gemäss «renonciation à la succession n° 269/95» beim Bezirksgericht von und zu Luxemburg vom 18. Dezember 1995 verzichteten Frau Stéphanie Geis und Frau Bianca Schmitz-Geis auf die Erbschaft von ihrem Vater;

– dass somit der Artikel 6 der Statuten der Gesellschaft folgenden Wortlaut bekommt:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt eine Million Franken (1.000.000,-), welches voll in bar eingezahlt wurde. Es ist eingeteilt in eintausend Anteile (1.000) von je eintausend Franken (1.000,-). Dieselben werden den Gründern im Verhältnis ihrer Einlagen, wie folgt zuerkannt:

Frau Adrienne Jopa, wohnhaft in Esch an der Alzette 1.000

Frau Adrienne Jopa ist alleinige Geschäftsführerin und kann die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift verpflichten.»

Kosten

Die Kosten dieser Generalversammlung belaufen sich auf fünfundzwanzigtausend Franken (25.000,-).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Bettemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärungen an die Komparentin, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Jopa, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 1996, vol. 825, fol. 54, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettemburg, le 12 janvier 1997.

C. Doerner.

(03725/209/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GESELLSCHAFT FÜR BAUBEDARF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 28, rue du Nord.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 1997.

C. Doerner.

(03726/209/07) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GAP-RICHTER PARTNERS, L.L.C., SCA, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 57.160.

EXTRAIT

Par décision de la gérance en date du 14 janvier 1997, le siège social de la société, actuellement sis à L-1930 Luxembourg, 24-26, avenue de la Liberté, est transféré au 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 91, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03720/282/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GO CARBON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 51.519.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 48, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(03730/674/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GAP-RICHTER PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 57.161.

EXTRAIT

Par décision de la gérance en date du 14 janvier 1997, le siège social de la société, actuellement sis à L-1930 Luxembourg, 24-26, avenue de la Liberté, est transféré au 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour copie conforme
Pour la société
M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 91, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03721/282/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GARAGE SCHUMMER FRERES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7590 Beringen, route d'Ettelbruck.
R. C. Luxembourg B 27.272.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

G. Schummer
Signature
Le gérant

(03722/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen, 80, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 45.679.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 25 avril 1996

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Sylvie Theisen, employée privée, résidant à Luxembourg;

Sylvie Reinert, employée privée, résidant à Luxembourg;

Alain Vasseur, comptable, résidant à Holzem.

Le commissaire aux comptes est:

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., Strassen.

Pour extrait sincère et conforme
GECOFISC S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1997, vol. 488, fol. 79, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03723/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INTERNATIONAL TECHNICAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente décembre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme INTERNATIONAL TECHNICAL MARKETING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, le 7 juillet 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 12999 en 1988, avec un capital d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante (1.250,-) francs, et entièrement libéré.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico Simon, employé privé, demeurant à Weiswampach,

qui désigne comme secrétaire, Madame Christine Noël, employée privée, demeurant à Morhet (Belgique).

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Roby Mergen, employé privé, demeurant à Huncherange.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires et/ou leurs représentants, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille actions (1.000) représentant l'intégralité du capital social sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Dissolution de la société.
2. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire de surveillance.
3. Conservation des livres et documents de la société.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les deux seuls actionnaires décident de dissoudre la société INTERNATIONAL TECHNICAL MARKETING S.A. aux droits des parties par la reprise de l'actif et du passif de la société au prorata de leur participation. Les actionnaires restent néanmoins tenus solidairement pour le paiement du passif connu ou inconnu de la société. Ils régleront également les frais des présentes.

Partant, la liquidation est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

Deuxième résolution

Les actionnaires accordent décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

Frais

Le montant des frais qui incombent à la société en vertu des présentes est évalué sans nul préjudice à la somme de vingt mille (20.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Simon, C. Noël, R. Mergen, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 janvier 1997, vol. 401, fol. 12, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 janvier 1997.

U. Tholl.

(03750/232/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GENERAL TECHNIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 44, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 12.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 1996, vol. 488, fol. 74, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour GENERAL TECHNIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(03724/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**CABRITU S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. GOEVAERS HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GOEVAERS HOLDING LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire Hyacinthe Glaesener, alors de résidence à Luxembourg, le 9 décembre 1974, publié au Mémorial C, n° 31 du 21 février 1975,

et modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks de Luxembourg, le 18 décembre 1985, publié au Mémorial C de 1986, page 2279.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Herman Moors, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, Madame Anna Paulissen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

A été appelée aux fonctions de scrutateur, Madame Melanie Bodewald, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Changement de la dénomination de la société en CABRITU S.A. et modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

2) Modification du dernier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts, qui aura la teneur suivante:

«La durée de la société est illimitée.»

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en CABRITU S.A.

Suite à la dénomination de la société, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 1^{er}. Premier alinéa.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de CABRITU S.A.»

Deuxième et dernière résolution

L'assemblée générale décide de modifier le dernier alinéa de l'article 1^{er} des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Dernier alinéa.** La durée de la société est illimitée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à trente mille francs (30.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Moors, A. Paulissen, M. Bodewald, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 1996, vol. 825, fol. 55, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 12 janvier 1997.

C. Doerner.

(03731/209/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**CABRITU S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. GOEVAERS HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 1997.

C. Doerner.

(03732/209/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

M. KAINDL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 46.483.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat reporté au 30 septembre 1994	(124.469) francs
- Résultat de l'exercice	(23.567.561) francs
- Report à nouveau	(23.692.030) francs

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1997.

(03780/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GIANNINI FRERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Differdange, 74, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 16.462.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 21 janvier 1997, vol. 131, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 23 janvier 1997.

R. Giannini.

(03727/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GLASS CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8015 Strassen, 38, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 29.575.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 1996

Conseil d'administration

- Monsieur Werner Rossels, employé privé, demeurant à Gonderange;
- Monsieur Emile Nenzo, employé privé, demeurant à Moutfort;
- Monsieur Patrick Nenzo, employé privé, demeurant à Strassen;
- Monsieur Romain Huberty, employé privé, demeurant à Bergem.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats expireront à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1999.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 1997, vol. 488, fol. 74, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03728/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GLAVERLUX CAPITAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.146.

Extrait du procès-verbal du 1^{er} conseil d'administration de GLAVERLUX CAPITAL S.A.

2. Monsieur Roland Frère est désigné comme administrateur-délégué de la société.

Monsieur Roland Frère accepte.

Ses pouvoirs sont fixés dans un document annexé au présent procès-verbal, pour en faire partie intégrante.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03729/730/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

GOMA DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 52.037.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 21 janvier 1997, vol. 131, fol. 82, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 23 janvier 1997.

G. Gentile.

(03733/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

HAMAM CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3481 Dudelange.
R. C. Luxembourg B 47.469.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03734/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

HAMPELMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7447 Lintgen.
R. C. Luxembourg B 22.673.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03735/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

HAPPY RELATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 25.371.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 60, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

M. Schmit
La gérante

(03736/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

HEINZE TRANSPORTS INTERNATIONAUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 40.130.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03738/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

HELITRONIC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7591 Beringen, 30, rue Hurkes.
R. C. Luxembourg B 22.290.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

R. Laux
Le gérant

(03739/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

IMMOBILIERE EXCELSIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 4.337.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03744/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 41.752.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Signature.

(03749/760/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

H.I.T.M.

Le soussigné, Henk de Jongh, gérant de la société INTERCONDIS, S.à r.l., Luxembourg, déclare par la présente résilier la domiciliation de la société H.I.T.M., au 7, Montée de la Pétrusse, L-2327 Luxembourg et ce, avec date d'effet au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

INTERCONDIS, S.à r.l.

H. de Jongh

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 53, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03740/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

HOKA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3341 Huncherange, 16, rue de l'Eglise.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 1997, vol. 305, fol. 26, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 1997.

Signature.

(03741/569/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CURIA KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

H. R. Luxemburg B 24.727.

Die Bilanz zum 31. Dezember 1995, eingetragen in Luxemburg, den 22. Januar 1997, Vol. 488, Fol. 90, Case 8, wurde beim registre de commerce et des sociétés von Luxembourg, am 23. Januar 1997 vorgelegt.

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Ergebnisvortrag LUF 1.009.214,-

Luxembourg, den 16. Januar 1997.

Unterschrift.

(03742/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CURIA KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R. R. Luxemburg B 24.727.

EXTRAIT

– Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement en date du 4 septembre 1996, que Monsieur Heinz-Gerd Schumacher, Dipl.-Ökonom, demeurant à Moers (Allemagne), a été élu administrateur.

– Au 31 décembre 1996, Monsieur Peter Steinbrück a remis sa démission en tant qu'administrateur de la société.

Luxembourg, le 15 janvier 1997.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03743/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

KOPAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxemburg B 27.404.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société KOPAL S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(03762/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

IMMOBILIERE DE HAMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.193.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMOBILIERE DE HAMM S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire (R. C. Luxembourg numéro B 32.193), constituée suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 24 novembre 1989, publié au Mémorial C, numéro 135 du 25 avril 1990, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte dudit notaire Francis Kessler, en date du 12 décembre 1991, publié au Mémorial C, numéro 208 du 19 mai 1992, et en date du 16 janvier 1992, publié au Mémorial C, numéro 270 du 20 juin 1992.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Martine Bockler, employée privée, demeurant à Luxembourg, et désigne comme secrétaire, Monsieur Georges Thinnes, employé privé, demeurant à Garnich.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF) en vue de le porter de son montant actuel de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) à quarante millions de francs luxembourgeois (40.000.000,- LUF) par la création de trente mille (30.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, émises avec une prime d'émission de trois cent soixante-dix-huit virgule quarante-quatre francs luxembourgeois (378,44 LUF) par action et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2) Renonciation des anciens actionnaires au droit de préférence leur appartenant éventuellement lors de la souscription des actions à émettre.

3) Souscription et libération des trente mille (30.000) actions nouvelles par la société anonyme CHANTELOUP S.A., avec siège social à Bereldange.

4) Modification afférente du premier alinéa de l'article quatre des statuts.

5) Nomination d'un administrateur supplémentaire.

6) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

7) Autorisation à accorder au conseil d'administration de nommer un ou plusieurs administrateurs-délégués.

III.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF) en vue de le porter de son montant actuel de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) à quarante millions de francs luxembourgeois (40.000.000,- LUF) par la création de trente mille (30.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, émises avec une prime d'émission de trois cent soixante-dix-huit virgule quarante-quatre francs luxembourgeois (378,44 LUF) par action et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes. La somme de quarante et un millions trois cent cinquante-trois mille deux cents francs luxembourgeois (41.353.200,- LUF) a été entièrement libérée en numéraire et est à la libre disposition de la société, ce qui a été expressément constaté par le notaire soussigné.

Pour autant que de besoin, les anciens actionnaires renoncent à leur droit de préférence leur appartenant éventuellement lors de la souscription des actions à émettre.

Souscription et libération

Les trente mille (30.000) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites, de l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme CHANTELOUP S.A., ayant son siège social à Bereldange.

Deuxième résolution

A la suite de la décision qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article quatre des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à quarante millions de francs (40.000.000,- Frs), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur de mille francs (1.000,- Frs) chacune, entièrement libérées.»

Troisième résolution

L'assemblée nomme un administrateur supplémentaire, à savoir:

Monsieur Valère Moelibecq, administrateur de sociétés, demeurant à L-7249 Bereldange, 13, rue des Roses.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme un nouveau commissaire aux comptes, à savoir:
la société civile COMPAGNIE FIDUCIAIRE, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire
«Centre Etoile».

Cinquième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer un ou plusieurs administrateurs-délégués.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société en raison des présentes s'élève
approximativement à quatre cent soixante-quinze mille francs (475.000,- Frs).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel,
état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Fleming, M. Bockler, G. Thinnes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 décembre 1996, vol. 499, fol. 38, case 7. – Reçu 413.532 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.-J. Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 janvier 1997.

J. Seckler.

(03745/231/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

IMMOBILIERE DE HAMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.193.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 novembre 1996

Par décision du conseil d'administration du 28 novembre 1996, Monsieur Valère Moelibecq, administrateur de
sociétés, demeurant à L-7249 Bereldange, 13, rue des Roses, a été nommé président et administrateur-délégué avec
pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Grevenmacher, le 2 décembre 1996, vol. 499, fol. 38, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 janvier 1997.

J. Seckler.

(03746/231/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

IMMOBILIERE DE HAMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.193.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 janvier 1997.

J. Seckler.

(03747/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INDEVO A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

H. R. Luxembourg B 42.890.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, abgehalten in Luxemburg, am 2. Dezember 1996

Die Generalversammlung hat einstimmig folgendes beschlossen:

* Die Generalversammlung gewährt den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar Entlastung, bedingungslos
und jedem einzeln.

* Der Gesellschaftssitz befindet sich ab heutigen Datum in L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

* Der Rücktritt von Frau Sylvie Sibenaler sowie der Herren Pierrot Schiltz und Marc Theisen wird angenommen.

Frau Nathalie Carbotti, Frau Frie Van de Wouw und Frau Cristina Fileno werden zu Verwaltungsräten ernannt. Ihr
Mandat endet anschließend an die nächste Generalversammlung.

Luxemburg, den 2. Dezember 1996.

Für de Gesellschaft
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03748/614/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INTRAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8479 Eischen, 19, Cité Bettenwies.
R. C. Luxembourg B 36.691.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix janvier.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTRAFIN S.A., avec siège social à L-8479 Eischen, 19, Cité Bettenwies, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 36.691, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacqueline Hansen-Peffer à Capellen en date du 3 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 310 du 26 juin 1996, modifiée par une assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 1996, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures et est présidée par Monsieur Jean Meyer, conseil-comptable, demeurant à Brouch.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Claude Meyer, employé privé, demeurant à Hondelange (Belgique).

L'assemblée désigne comme scrutateur, Mademoiselle Sylvie Meyer, secrétaire, demeurant à Eischen.

Le président déclare ce qui suit:

A. Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de 1.250.000,- LUF (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois), sont présents à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Démission de Madame Carine Rolain en tant qu'administrateur de la société.

2. Nomination de Monsieur Georges Yerna comme nouvel administrateur de la société.

Le président invoque les raisons amenant le conseil d'administration à soumettre le présent ordre du jour à l'assemblée générale.

Après avoir délibéré l'ordre du jour, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Carine Rolain comme administrateur de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Deuxième et dernière résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Georges Yerna, architecte, demeurant à B-4000 Liège, 37A, rue Wiertz (Belgique).

Le mandat de l'administrateur nommé se terminera avec le mandat de l'administrateur qu'il remplace.

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Signatures.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 21 janvier 1997, vol. 142, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

(03751/769/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

I.P.B., IRISH PUBLIC BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 15, rue de la Libération.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Eugène Gudendorf, employé privé, demeurant à Schiffange, 27, rue du Stade;

2) Monsieur José Alfredo Mendes Matias, ouvrier, demeurant à Esch-sur-Alzette, 3, rue Victor Wilhelm;

3) Madame Fabienne Thomas, vendeuse, demeurant à Esch-sur-Alzette, 3, rue Victor Wilhelm;

Lesquels comparants déclarent que les nommés sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée IRISH PUBLIC BAR, S.à r.l., en abrégé I.P.B., S.à r.l., avec siège social à Dudelange, 15, rue de la Libération; constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 juin 1994, publié au Mémorial C de 1994, page 19739.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Eugène Gudendorf, prédit, déclare par les présentes céder et transporter à Madame Fabienne Thomas, ici présente et ce acceptant, cinquante (50) parts sociales lui appartenant dans la société à responsabilité limitée IRISH PUBLIC BAR, S.à r.l.

Cette cession de parts a eu lieu moyennant le prix de cinq cent mille francs (500.000,-) que Monsieur Eugène Gudendorf reconnaît par les présentes avoir reçu, ce dont quittance et titre pour solde, et M. Gudendorf renonce à toute prétention financière éventuelle à l'égard de la société en ce qui concerne ses arriérés de salaires.

Deuxième résolution

Suite à cette prédite cession de parts, l'article 6 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (5.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

Madame Fabienne Thomas, prédite	50
Monsieur Alfredo Mendes, prédit	50
Total: cent parts sociales	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième et dernière résolution

L'assemblée générale accepte la démission du gérant technique, Monsieur Eugène Gudendorf, à compter d'aujourd'hui et lui donne décharge.

Est nommé nouveau gérant technique:

Monsieur José Alfredo Mendes Matias, prédit.

Est nommée gérante administrative, Madame Fabienne Thomas, prédite.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

M. Mendes s'engage au nom de la société à régler toute dette fiscale tant des salaires que des assurances sociales du gérant sortant, M. Gudendorf et cela jusqu'au 21 décembre 1996.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques, incombant à la société en raison de l'assemblée générale, s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Gudendorf, A. Mendes, F. Thomas, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 1996, vol. 825, fol. 56, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 12 janvier 1997.

C. Doerner.

(03752/209/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

I.P.B., IRISH PUBLIC BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 15, rue de la Libération.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 1997.

C. Doerner.

(03753/209/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.407.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ITALFRANCE MODA S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 56.407, constituée suivant acte reçu le 25 septembre 1996, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker.

Le président désigne comme secrétaire, Madame Maryse Santini, fondée de pouvoir, demeurant à Bettembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Emanuela Brero, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Qu'il ressort de la liste de présence que les 271.890 (deux cent soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-dix) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de LUF 183.000.000,- (cent quatre-vingt-trois millions de francs luxembourgeois) en vue de le porter de son montant actuel de LUF 271.890.000,- (deux cent soixante et onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois) à LUF 454.890.000,-, par la création et l'émission de 183.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune.

2. Souscription et libération intégrale en numéraire des actions nouvelles à émettre.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de LUF 183.000.000,- (cent quatre-vingt-trois millions de francs luxembourgeois) en vue de le porter de son montant actuel de LUF 271.890.000,- (deux cent soixante et onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois) à LUF 454.890.000,- (quatre cent cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois), par la création et l'émission de 183.000 (cent quatre-vingt-trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, la société anonyme de droit italien SALVATORE FERRAGAMO ITALIA S.p.A., ayant son siège social à Florence, Italie.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes, la société SALVATORE FERRAGAMO ITALIA S.p.A., prédésignée, ici représentée par la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, cette dernière représentée par Monsieur Gustave Stoffel et Madame Maryse Santini, prénommés, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle, par sa représentante susnommée, a déclaré souscrire les 183.000 (cent quatre-vingt-trois mille) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire par un versement à un compte bancaire au nom de la société ITALFRANCE MODA S.A., prédésignée, de sorte que la somme de LUF 183.000.000,- (cent quatre-vingt-trois millions de francs luxembourgeois) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à LUF 454.890.000,- (quatre cent cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois), représenté par 454.890 (quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'un million neuf cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: G. Stoffel, E. Brero, M. Santini, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 95S, fol. 91, case 9. – Reçu 1.830.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1997.

C. Hellinckx.

(03754/215/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.407.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 20 janvier 1997.

Pour le notaire
Signature

(03755/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INVESTITORI ASSOCIATI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.583.

Le bilan au 30 septembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INVESTITORI ASSOCIATI S.A.

G. Stoffel

Secrétaire

(03756/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

INVESTITORI ASSOCIATI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.583.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 1997

Résolution

Leur mandat venant à échéance, l'assemblée réélit les administrateurs et le commissaire aux comptes comme suit:

Conseil d'administration

- MM. Pier Domenico Gallo, dirigeant d'entreprises, demeurant à Cossano Belbo (Italie), président;
Walter Schmid, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
Giacomo Cattaneo Adorno, dirigeant d'entreprises, demeurant à Gènes (Italie), administrateur;
Lorenzo Martelli Del Vecchio, dirigeant d'entreprises, demeurant à Valencia (Venezuela), administrateur;
Alberto Brunelli Bonetti, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
Ezio Bianchi, dirigeant d'entreprises, demeurant à Bassano Del Grappa VI (Italie), administrateur;
Riccardo Ferrari, directeur Central de BANCA COMMERCIALE ITALIANA, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
Claude Deschenaux, président de banque, demeurant à Schrodweiler (Luxembourg), administrateur;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Wecker (Luxembourg), administrateur et secrétaire du conseil.

Commissaire aux comptes

KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clôturant au 30 septembre 1997.

Pour extrait conforme
INVESTITORI ASSOCIATI S.A.

G. Stoffel

Secrétaire du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03757/024/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

JOYBRINGER MUSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3441 Dudelange.
R. C. Luxembourg B 44.967.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

R. Thill.

(03759/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

KIKUOKA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5413 Canach, Scheierhaff.
R. C. Luxembourg B 28.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 91, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03760/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

JONES LANG WOOTTON (LUXEMBOURG), S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.951.

EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré à date du 1^{er} janvier 1997 du 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 janvier 1997.

Pour extrait conforme et sincère

Pour JONES LANG WOOTTON (LUXEMBOURG), S.e.c.s.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03758/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

KONKRET, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1452 Luxembourg, 58, rue Théodore Eberhard.
R. C. Luxembourg B 38.536.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Le gérant

P. Hoerold

(03761/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

KOTSCHENREUTHER FAHRZEUGBAU, G.m.b.H. & CARGO SYSTEME KG,**Société en commandite simple.**

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.376.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 16 janvier 1997, vol. 131, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Signature.

(03763/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LA BARQUINHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3481 Dudelange, 26, rue Gare-Usine.
R. C. Luxembourg B 57.229.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, maçon, demeurant à Dudelange, 26, rue Gare-Usine,
- 2.- Madame Maria da Conceicao Costa Miranda, femme de ménage, épouse de Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, demeurant à Dudelange, 26, rue Gare-Usine.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce suit suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée LA BARQUINHA, S.à r.l., avec siège social à Dudelange, 26, rue Gare-Usine, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 5 décembre 1996, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations,

immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 57.229.

I.- Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (frs 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (frs 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés, comme suit:

1.- Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2.- Madame Maria da Conceicao Costa Miranda, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

III.- Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, préqualifié, déclare par les présentes démissionner avec effet immédiat de sa fonction de gérant administratif de la société.

IV.- Les comparants, représentant comme seuls associés, l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix, ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, préqualifié, de sa fonction de gérant administratif de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant de la société est accordée à Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer, pour une durée indéterminée, Madame Maria da Conceicao Costa Miranda, préqualifiée, comme gérante unique de la société.

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature de sa gérante unique.

V.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de vingt mille francs (frs 20.000,-), sont à la charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

VI.- Les associés élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J. Leal Madeira, M. Costa Miranda, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1997, vol. 96S, fol. 22, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 janvier 1997.

T. Metzler.

(03765/222/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LA BARQUINHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3481 Dudelange, 26, rue Gare-Usine.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1. - Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, maçon, demeurant à Dudelange, 26, rue Gare-Usine,
2. - Madame Maria da Conceicao Costa Miranda, femme de ménage, épouse de Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, demeurant à Dudelange, 26, rue Gare-Usine.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de LA BARQUINHA, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet le commerce d'articles d'épicerie et d'accessoires, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (frs. 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (frs. 5.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. - par Monsieur Jorge Manuel Leal-Madeira, maçon, demeurant à Dudelange, 26, rue Gare-Usine, cinquante parts sociales	50
2. - par Madame Maria da Conceicao Costa Miranda, femme de ménage, demeurant à Dudelange, 26, rue Gare-Usine, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (frs. 500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution du fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à trente mille francs (frs. 30.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

L'adresse de la société est à L-3481 Dudelange, 26, rue Gare-Usine.

Est nommée gérante technique, pour une durée indéterminée, Madame Maria da Conceicao Costa Miranda, préqualifiée.

Est nommé gérant administratif, pour une durée indéterminée, Monsieur Jorge Manuel Leal Madeira, préqualifié.

La société sera en toutes circonstances valablement engagée par la seule signature de sa gérante technique. Les pouvoirs du gérant administratif sont limités à un montant de cinquante mille francs (frs. 50.000,-), sauf procuration spéciale.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. M. Leal Madeira, M. Costa Miranda, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 945, fol. 87, case 7. – Reçu 2.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 décembre 1996.

T. Metzler.

(45864/222/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

MYCENAE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.860.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MYCENAE S.A., avec siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 35.860.

L'assemblée est ouverte à quinze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Charles Müller, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Madame Marie-José Reyter, employée privée, demeurant à Freylange/Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Guy Fasbender, employé privé, demeurant à Habay-la-Neuve/Belgique.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital social d'un montant de cent quatre-vingt-cinq millions (185.000.000,-) de francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois à cent quatre-vingt-six millions deux cent cinquante mille (186.250.000,-) francs luxembourgeois, par l'émission au pair de cent quatre-vingt-cinq mille (185.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération intégrale des cent quatre-vingt-cinq mille (185.000) actions nouvelles par BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, et renonciation de l'unique autre actionnaire à son droit de souscription préférentiel.

2) En conséquence de ce qui précède, et suite à l'expiration de l'autorisation conférée au conseil d'administration concernant le capital autorisé, modification de l'article cinq des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

- dans la version anglaise des statuts:

«**Art. 5.** The share capital is fixed at one hundred and eighty-six million two hundred and fifty thousand (186,250,000.-) Luxembourg francs, represented by one hundred and eighty-six thousand two hundred and fifty (186,250) shares of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each.

The subscribed share capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles of Incorporation.

The company's shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares in the company shall be issued in a registered or bearer form.»

- et dans la version française des statuts:

«**Art 5.** Le capital social souscrit est fixé à cent quatre-vingt-six millions deux cent cinquante mille (186.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cent quatre-vingt-six mille deux cent cinquante (186.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions de la société seront nominatives ou au porteur.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de cent quatre-vingt-cinq millions (185.000.000,-) de francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois à cent quatre-vingt-six millions deux cent cinquante mille (186.250.000,-) francs luxembourgeois, par l'émission au pair de cent quatre-vingt-cinq mille (185.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Ensuite BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, représentée aux fins des présentes par Monsieur Charles Müller, préqualifié, en vertu d'une procuration annexée à ladite liste de présence, a déclaré souscrire la totalité des nouvelles actions et les libérer intégralement en numéraire.

L'unique autre actionnaire ECOREAL, société anonyme, avec siège social à Luxembourg,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Guy Fasbender, préqualifié,

en vertu d'une procuration annexée à ladite liste de présence, a déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel.

Il en a été justifié à l'assemblée et au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que les cent quatre-vingt-cinq mille (185.000) actions nouvelles ont été libérées entièrement en espèces, de sorte que le montant de cent quatre-vingt-cinq millions (185.000.000,-) de francs luxembourgeois se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, et suite à l'expiration de l'autorisation conférée au conseil d'administration concernant le capital autorisé, l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

- dans la version anglaise des statuts:

«**Art. 5.** The share capital is fixed at one hundred and eighty-six million two hundred and fifty thousand (186,250,000.-) Luxembourg francs, represented by one hundred and eighty-six thousand two hundred and fifty (186,250) shares of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each.

The subscribed share capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles of Incorporation.

The company's shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares in the company shall be issued in a registered or bearer form.»

- et dans la version française des statuts:

«**Art 5.** Le capital social souscrit est fixé à cent quatre-vingt-six millions deux cent cinquante mille (186.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cent quatre-vingt-six mille deux cent cinquante (186.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions de la société seront nominatives ou au porteur.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelle forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à un million neuf cent cinquante mille (1.950.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.

En cas de divergences entre la version anglaise et la version française du libellé de l'article cinq du présent procès-verbal, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: C. Müller, M.J. Reyter, G. Fasbender, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 1997, vol. 95S, fol. 86, case 11. – Reçu 1.850.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

R. Neuman.

(03796/226/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MYCENAE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.860.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03797/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LA FOURCHETTE D'ARGENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 50.935.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 21 janvier 1997, vol. 131, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 23 janvier 1997.

Signature.

(03766/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LAMBSORFF INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R. C. Luxembourg B 23.910.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 1996

La démission de Monsieur H. Roger Stacey en tant qu'administrateur de la société LAMBSORFF INVESTMENTS S.A. est acceptée et déchargé lui est accordée.

Pour extrait
F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03768/587/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LA TELEPHONIE MOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 43.866.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 76, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03767/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

L'ISOLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.876.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Pour la société L'ISOLA INTERNATIONAL S.A.

Signature

(03771/054/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

L'ISOLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.876.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Reportée des Actionnaires tenue au siège social
le 16 décembre 1996 à 10.00 heures*

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Catherine de Lannoy qui désigne aux fonctions de secrétaire, Monsieur Alain Donvil.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Mademoiselle Katty Léonard.

Tous présents et acceptants.

Madame la Présidente expose et l'assemblée constate:

. que les membres présents et/ou représentés sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les membres présents et/ou représentés et les membres du bureau;

. qu'il résulte de ladite liste de présence que deux actionnaires détenant 1.000 actions, soit la totalité des actions émises, sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

. que dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1995.

2. Approbation des comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 1995.

3. Affectation du résultat.

4. Décharge aux administrateurs et au commissaire.

5. Dissolution éventuelle de la société.

6. Divers.

L'Assemblée reconnaît que les faits ci-dessus, tels qu'exposés par la Présidente, sont exacts et que l'assemblée est dès lors valablement constituée et apte à délibérer.

Madame la Présidente soumet à l'assemblée le rapport du commissaire pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1995 et fournit les détails explicatifs au sujet du bilan et du compte de profits et de pertes soumis à la présente assemblée.

En référence à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, il est demandé aux actionnaires de statuer sur la dissolution éventuelle de la société du fait de pertes cumulées supérieures à la moitié de son capital social.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le bilan arrêté au 31 décembre 1995 et le compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1995 sont approuvés tels que repris en annexe.

2. L'assemblée décide de reporter à nouveau la perte d'un montant de LUF 1.191.739.

3. L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et, par vote séparé, au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs durant l'exercice se terminant le 31 décembre 1995.

L'assemblée constate que les pertes de la société sont supérieures à la moitié de son capital social. Les actionnaires délibèrent, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, sur la dissolution éventuelle de la société et décident de continuer les activités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 16 décembre 1996.

C. de Lannoy
Présidente

K. Léonard
Scrutateur

A. Donvil
Secrétaire

Liste de présence de l'Assemblée Générale Ordinaire Reportée des actionnaires tenue le 16 décembre 1996 à 10.00 heures.

N°	Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Représentée par	Date de la procuration	Signature de l'actionnaire ou du représentant
1	Ann De Meyer	800	Catherine de Lannoy	13 décembre 1996	Signature
2	Greta De Munck	200	Catherine de Lannoy	13 décembre 1996	Signature
	Total	1.000			

Luxembourg, le 16 décembre 1996.

C. de Lannoy
Présidente

A. Donvil
Secrétaire

K. Léonard
Scrutateur

Conseil d'Administration

Madame Ann De Meyer, employée, demeurant à Aatler (B)

Madame Greta De Munck, employée, demeurant à Beernem (B)

Monsieur Yannick De Munck, employé, demeurant à Beernem (B).

Commissaire

Monsieur Jean-Luc Geraerts, employé privé, demeurant à B-6700 Arlon.

SITUATION DU CAPITAL

Capital souscrit	LUF 1.250.000
Capital autorisé	LUF 10.000.000

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale

L'Assemblée générale ordinaire reportée des actionnaires du 16 décembre 1996 a décidé de reporter à nouveau la perte d'un montant de LUF 1.191.739.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 90, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03772/054/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LIESER, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-4303 Esch an der Alzette, 18, place des Remparts.

H. R. Luxemburg B 47.669.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dreissigsten Dezember.

Vor dem Unterzeichneten Urbain Tholl, Notar mit Amtssitz in Mersch.

Sind erschienen:

1.- Herr Hans-Jürgen Pöhs, Geschäftsmann, wohnhaft in D-55743 Idar-Oberstein, Wiesendellstrasse 17,

2.- Herr Serge List, Privatbeamter, wohnhaft in L-4303 Esch an der Alzette, 39, rue de l'Alzette.

Diese Komparanten ersuchten den amtierenden Notar, nachfolgendes zu beurkunden:

I.- Dass sie die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LIESER, G.m.b.H., mit Sitz in L-4303 Esch an der Alzette, sind.

II.- Dass die Gesellschaft gegründet wurde gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, mit dem damaligem Amtswohnsitz in Redingen, am 11. April 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 359 vom 27. September 1994, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 2. August 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 572, vom 7. November 1996.

III.- Dass das Stammkapital der Gesellschaft fünfhunderttausend Franken (500.000,- LUF) beträgt, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je eintausend Franken (1.000,- LUF), welche wie folgt gezeichnet sind:

1.- Herr Hans Jürgen Pöhs, vorgeannt, zweihundertfünfzig Anteile	250
2.- Herr Serge List, vorgeannt, zweihundertfünfzig Anteile	250
Total: fünfhundert Anteile	500

Diese Erschienenen, welche das gesamte Gesellschaftskapital repräsentieren, haben sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als rechtmässig einberufen erklären, und einstimmig haben sie folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen das Gesellschaftskapital um vierhunderttausend Franken (400.000,- LUF) zu erhöhen, um es von seinem aktuellen Stand von fünfhunderttausend Franken (500.000,- LUF) auf neunhunderttausend Franken (900.000,- LUF) zu erhöhen, durch Ausgabe im Nominalwert, Suskription und Einzahlung von vierhundert (400) neuen Anteilen gleichen Typs, und welche die gleichen Rechte und Vorteile haben, wie die bestehenden Anteile, und die vom heutigen Tage an am Gewinn und Verlust der Gesellschaft beteiligt sind.

Suscription - Einzahlung

Im gemeinsamen Einverständnis der Gesellschafter wurden die vierhundert (400) neuen Anteile wie folgt gezeichnet:

A) Herr Hans-Jürgen Pöhs, vorgeannt, vierzig Anteile	40
B) Herr Serge List, vorgeannt, vierzig Anteile	40
C) Herr Nikolaus Trapp, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-55765 Birkenfeld, Wittelsbacher Weg, zweihundertneunzig Anteile	290
D) Herr Rolf Becker, Vertreter, wohnhaft in D-55743 Idar-Oberstein, Sachsenweg, dreissig Anteile	30
Total: vierhundert Anteile	400 »

Die Gesellschafter erklären und erkennen, dass der vorerwähnte Betrag von vierhunderttausend Franken (400.000,- LUF) in bar eingezahlt wurde, und der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem bestätigt wurde.

Zweiter Beschluss

Artikel 6 der Statuten wird umgeändert und wird wie folgt lauten:

«**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt neunhunderttausend Franken (LUF 900.000,-), eingeteilt in neunhundert (900) Anteile von je eintausend Franken (LUF 1.000,-).

Die Stammeinlagen wurden wie folgt gezeichnet:

1.- Herr Hans-Jürgen Pöhs, Geschäftsmann, wohnhaft in D-55743 Idar-Oberstein, Wiesendellstrasse 17, zweihundertneunzig Anteile	290
2.- Herr Serge List, Privatbeamter, wohnhaft in L-4303 Esch an der Alzette, 39, rue de l'Alzette, zweihundertneunzig Anteile	290
3.- Herr Nikolaus Trapp, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-55765 Birkenfeld, Wittelsbacher Weg, zweihundertneunzig Anteile	290
4.- Herr Rolf Becker, Vertreter, wohnhaft in D-55743 Idar-Oberstein, Sachsenweg, dreissig Anteile	30
Total: neunhundert Anteile	900

IV.- Die der Gesellschaft aus Anlass dieser ausserordentliche Generalversammlung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf den Betrag von dreissigtausend Franken (30.000,- LUF) abgeschätzt.

V.- Zum Vollzuge des Gegenwärtigen erwählen die Gesellschafter Rechtsdomizil am Sitz der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Mersch, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H.-J. Pöhs, S. List, N. Trapp, R. Becker, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 janvier 1997, vol. 401, fol. 12, case 6. – Reçu 4.000 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 janvier 1997.

U. Tholl.

(03769/232/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LIESER, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 18, place des Remparts.

R. C. Luxembourg B 47.699.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 30 décembre 1996, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03770/232/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LOUIS CARTIER HANDELSGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, Zone Industrielle Potaschbiërg.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dreiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Christine Doerner, mit Amtswohnsitz in Bettemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der Aktiengesellschaft LOUIS CARTIER HANDELSGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-6776 Grevenmacher, Zone Industrielle Potaschbiërg; gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den handelnden Notar am 27. März 1996, veröffentlicht im Mémorial C von 1996, Seite 15.333;

und umgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den handelnden Notar am 5. Juli 1996, veröffentlicht im Mémorial C von 1996, Seite 25170;

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Fräulein Nadia Hemmerling, Privatangestellte, wohnhaft in Bereldingen; Sie beruft zur Schriftführerin Fräulein Cristina Dos Santos, Privatangestellte, wohnhaft in Ettelbrück, und zur Stimmzählerin Fräulein Maria Monteiro, Privatangestellte, zu Luxemburg wohnend;

Somit stellte die Vorsitzende fest, dass die Tagesordnung der gegenwärtigen Generalversammlung, die den Aktionären zur Kenntnis gebracht wurde, wie folgt lautet:

Tagesordnung:

1) Erhöhung des Gesellschaftskapitals von einhunderttausend Deutsche Mark (DEM 100.000,-), um dasselbe von seinem jetzigen Stand von einhunderttausend Deutsche Mark (DEM 100.000,-) auf zweihunderttausend Deutsche Mark (200.000,-) heraufzusetzen, durch die Schaffung und Ausgabe von einhundert (100) neuen Aktien von je eintausend Deutsche Mark (DEM 1.000,-), welche dieselben Rechte besitzen wie die bestehenden Aktien.

2) Zeichnung und Einzahlung dieser einhundert (100) neuen Aktien durch die Gesellschaft INSA INTERNATIONAL SHARE HOLDING S.A. mit Sitz in Luxemburg.

3) Verzicht der Aktionäre auf ihr Vorzeichnungsrecht;

4) Änderung des ersten Absatzes des Artikels 5 der Statuten.

Die Vorsitzende stellt fest, dass gemäss der vorerwähnten Präsenzliste das Gesellschaftskapital rechtsgültig vertreten ist, und dass die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung demgemäss über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Die Generalversammlung stellt dann fest, dass sie rechtsgültig tagt und tritt zur Erledigung der Tagesordnung über und sie fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um den Betrag von einhunderttausend Deutsche Mark (DM 100.000,-) zu erhöhen, um dasselbe von seinem jetzigen Stand von einhunderttausend Deutsche Mark (DM 100.000,-) auf zweihunderttausend Deutsche Mark (DEM 200.000,-) heraufzusetzen, durch die Schaffung und Ausgabe von einhundert (100) neuen Aktien, von je eintausend Deutsche Mark (DEM 1.000,-) welche dieselben Rechte besitzen wie die früheren Aktien.

Zweiter Beschluss

Nachdem die Generalversammlung Akt genommen hat vom Verzicht der übrigen Aktionäre auf ihr Vorzugsrecht, erklärte die Gesellschaft ISA INTERNATIONAL SHARE HOLDING S.A. mit Sitz in Luxemburg, 10, avenue de la Faïencerie,

hier vertreten durch:

Herrn Marcel Hilbert, wohnhaft in Sandweiler (Luxemburg);

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, datiert vom 18. Dezember 1996;

welche Vollmacht, nach gehöriger ne varietur-Paraphierung gegenwärtiger Urkunde begebogen verbleibt, die einhundert (100) neuen Aktien zu zeichnen;

Der Nachweis wurde dem handelnden Notar erbracht, dass die Summe von einhunderttausend Deutsche Mark (DEM 100.000,-) der Gesellschaft zur Verfügung steht.

Dritter Beschluss

Gemäss vorhergehender Kapitalerhöhung erhält der erste Absatz des Artikels 5 der Statuten folgenden Wortlaut:
«**Art. 5. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweihunderttausend Deutsche Mark (DEM 200.000,-) eingeteilt in zweihundert Aktien (200) zu je tausend Deutsche Mark (DEM 1.000,-).»

Zwecks Berechnung der Fiskalgebühren wird die Erhöhung des Gesellschaftskapitals abgeschätzt auf 2.083.000,- Franken.

Kosten

Die Kosten des Gegenwärtigen, welche zu Lasten der Gesellschaft sind, werden auf ungefähr fünfundsechzigtausend Franken (65.000,-) abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, schliesst die Sitzung.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Dos Santos, M. Monteiro, N. Hemmerling, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 1996, vol. 825, fol. 55, case 2. – Reçu 20.830 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 12 janvier 1997.

C. Doerner.

(03773/209/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LOUIS CARTIER HANDELSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Sioège social: L-6776 Grevenmacher, Zone Industrielle Potaschbiërg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 1997.

C. Doerner.

(03774/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LUFRA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 30.867.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société LUFRA IMMOBILIERE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(03775/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LUXDIGIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 28.065.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 1996, vol. 488, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 1996.

LUXDIGIT S.A.

Signature

(03776/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LUXPRINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem.
R. C. Luxembourg B 22.503.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1996.

R. Thill.

(03777/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MADE IN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill.

(03781/618/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MALERBETRIEB BURG & KIRCH, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6858 Muenschecker, 6, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 50.261.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

S. Kirch

C. Burg

Gérant

Gérant

(03782/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LUXROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 17.199.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(03778/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

LUXROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 17.199.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 16 janvier 1997:
- les comptes au 30 juin 1996 sont approuvés à l'unanimité, ainsi que la déclaration d'un dividende de LUF 4.350.000,- et de USD 100.000,-;
- la démission de Monsieur P.J. Graylin, administrateur et la nomination, en son remplacement, de Monsieur D.W. Braxton avec effet au 23 septembre 1996, sont ratifiées par l'assemblée;
- le mandat des administrateurs et celui du commissaire sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 16 janvier 1997.

Pour extrait conforme
Signature
Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03779/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MANUPED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7865 Alzingen.
R. C. Luxembourg B 19.149.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

B. Berscheid-Schwebach
Gérante

(03783/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MATECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 52.041.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 21 janvier 1997, vol. 131, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodang, le 23 janvier 1997.

P. Genin.

(03784/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MAYON, S.à r.l. et Cie, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 50.808.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires commandités et commanditaires de la société en commandite par actions ayant la raison sociale de MAYON, S.à r.l. et CIE, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au R.C. de Luxembourg sous le numéro B 50.808, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 14 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 26 juillet 1995, numéro 342, pages 16399 à 16403, modifiée en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 décembre 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ci-après appelée «la Société».

La séance est ouverte à dix heures (10.00) sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Muriel Magnier, licencié en notariat, demeurant à Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Rectification de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à FRF 1.546.930 (un million cinq cent quarante-six mille neuf cent trente francs français), réparti en 10 (dix) actions de commandité numérotées de 1 à 10 et 400 (quatre cents) actions de commanditaire numérotées de 11 à 410, chacune d'une valeur nominale de FRF 3.773 (trois mille sept cent soixante-treize francs français).

2. Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

3. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions de commandité et toutes les actions de commanditaire sont présentes ou représentées à la présente assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité des associés commandités et à la double unanimité en nombre et en voix des associés commanditaires, la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de rectifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million cinq cent quarante-six mille neuf cent trente francs français (FRF 1.546.930,-), réparti en dix (10) actions de commandité numérotées de un (1) à dix (10) et quatre cents (400) actions de commanditaire numérotées de onze (11) à quatre cent dix (410), chacune d'une valeur nominale de trois mille sept cent soixante-treize francs français (FRF 3.773,-).»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges qui sont mis à la charge de la société en raison du présent acte, sont évalués à trente-cinq mille (LUF 35.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a levé la séance à dix heures quinze (10.15).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J. Seil, M. Magnier, M. Delfosse, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 décembre 1996, vol. 499, fol. 61, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 20 janvier 1997.

J. Gloden.

(03785/213/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MAYON, S.à r.l. et Cie, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.808.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 23 janvier 1997.

J. Gloden.

(03786/213/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MC MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 22, Lauthegaass.

R. C. Luxembourg B 20.775.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Signature.

(03787/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MEDIALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 24, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 20.537.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 86, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03788/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MEGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 48.087.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 21 janvier 1997, vol. 131, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 23 janvier 1997.

J.-L. Guissart
Administrateur-délégué

(03789/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MENUISERIE PONCIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7450 Lintgen, 78, route Principale.
R. C. Luxembourg B 41.941.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Le gérant
B. Poncin

(03790/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

M.F.M., Société Anonyme.

Siège social: L-1532 Luxembourg, 24, rue de la Fontaine.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 91, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03791/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MICHIKO, Société Anonyme.

Siège social: L-5412 Canach, Scheierhaff.
R. C. Luxembourg B 30.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 91, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

(03792/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MOLINO BEVERAGES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.054.

Le bilan au 31 juillet 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 1996.

Pour MOLINO BEVERAGES HOLDING S.A.
CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(03793/017/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MUACHO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3385 Noertzange, 12, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 50.130.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Signature.

(03794/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

MURFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.676.

Le bilan au 31 août 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1997, vol. 488, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

A. Schwachtgen.

(03795/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

NISKO HOLDING AND DEVELOPMENT CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 23.263.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société NISKO HOLDING AND DEVELOPMENT CIE S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(03798/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

NISKO HOLDING AND DEVELOPMENT CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 23.263.

Constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 6 septembre 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 307 du 25 octobre 1985

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la société NISKO HOLDING AND DEVELOPMENT CIE S.A., qui s'est tenue au siège de la société, le 20 janvier 1997, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Ont été nommés pour un terme de six ans:

- Monsieur Georg Wiederkehr, demeurant à CH-Zurich, Président et administrateur-délégué;
- Monsieur Alfred Wiederkehr, demeurant à CH-Zurich, administrateur;
- Monsieur Claude Faber, demeurant à L-Mamer, administrateur;
- Mademoiselle Elisabeth Antona, demeurant à L-Diekirch, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 20 janvier 1997.

Pour la société NISKO HOLDING AND DEVELOPMENT CIE S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03799/622/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

NORISCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 32.024.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 78, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(03800/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

OLYMPIC SPORTS NEW LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1016 Luxembourg, 11, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.364.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 1997, vol. 488, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

T. Drot.

(03803/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

NOMURA ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.080.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 1996, le mandat des administrateurs, MM. Yoshinobu Nakagawa, administrateur-délégué et président du conseil d'administration et Noritada Ishikawa a été renouvelé pour une durée d'un an.

M. Takashi Harino, General Manager of The NOMURA SECURITIES INVESTMENT TRUST MANAGEMENT CO., LTD., TOKYO, International Department Tokyo, Japon, a été nommé administrateur en remplacement de M. Takanori Shimizu, démissionnaire.

Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

*Pour NOMURA ADVISORY COMPANY S.A.,
Société Anonyme*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 92, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03801/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

NOMURA ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.080.

Par décision du conseil d'administration du 17 juin 1996, le mandat du réviseur indépendant, M. T.R. Gordon, a été renouvelé pour une durée d'un an à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997..

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

*Pour NOMURA ADVISORY COMPANY S.A.,
Société Anonyme*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 92, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03802/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

CAFE DE L'OPERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1997, vol. 488, fol. 83, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

*Pour la société
Signature*

(03804/588/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

CAFE DE L'OPERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1997, vol. 488, fol. 83, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

*Pour la société
Signature*

(03805/588/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

CAFE DE L'OPERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1997, vol. 488, fol. 83, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

*Pour la société
Signature*

(03806/588/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

PEGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 31.242.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 78, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(03811/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

PEGALUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxemburg, 10, avenue de la Faiencerie.
H. R. Luxemburg B 31.242.

*Auszug aus dem Protokoll der jährlichen Hauptversammlung,
die am 7. Juni 1996 am Gesellschaftssitz stattfand*

Die Versammlung hat beschlossen:

- die Bilanz zum 31. Dezember 1995 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung, so wie sie vorgelegt wurden, einstimmig zu genehmigen und beim Gericht zu hinterlegen;
- den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar ganz Entlastung zu erteilen bis zum heutigen Tag;
- die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars gemäss Artikel 6 der Statuten sowie gemäss Artikel 51 und 52 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften für ein weiteres Jahr zu erneuern.

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 78, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03812/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

PEGALUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxemburg, 10, avenue de la Faiencerie.
H. R. Luxemburg B 31.242.

Sitzung des Verwaltungsrats vom 10. Januar 1997

Anlässlich der Verwaltungsratsitzung der Gesellschaft PEGALUX S.A. haben die unterzeichneten Verwaltungsratsmitglieder den Rücktritt von Herrn Guntram Koch, wohnhaft in Dortmund (D), als Mitglied des Verwaltungsrates zur Kenntnis genommen.

Die Verwaltungsratsmitglieder, Guido Schulze-Arendt, wohnhaft in Witten, und Robert Roth, wohnhaft in Audun-le-Tiche (F), wählen Frau Jutta Schulze, wohnhaft in Utrecht (NL), als Verwaltungsratsmitglied hinzu.

Diese Entscheidung wird anlässlich der nächsten jährlichen Generalversammlung den Aktionären zur Genehmigung vorgelegt.

Der Verwaltungsrat

R. Roth G. Schulze-Arendt

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 78, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03813/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

OPHIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelange,
agissant en sa qualité de mandataire:

de la société anonyme OPHIS HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 336 du 410 du 23 août 1996,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 18 décembre 1996, duquel procès-verbal de réunion un exemplaire est annexé au présent acte.

Lequel comparant, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

- que le capital actuel de la société est fixé à deux cent vingt millions de liras italiennes (ITL 220.000.000,-), représenté par deux mille deux cents (2.200) actions d'une valeur nominale de cent mille liras italiennes (ITL 100.000,-) chacune,
 - que le capital autorisé de la société est fixé à trois milliards de liras italiennes (ITL 3.000.000.000,-), ainsi que cela résulte des alinéas 3 et suivants de l'article 5 des statuts, dont la teneur est la suivante:

«Le capital autorisé est fixé à trois milliards de liras italiennes (ITL 3.000.000.000,-), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent mille liras italiennes (ITL 100.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisée à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations de capital peuvent être réalisées moyennant des apports en espèces ou en nature ainsi que par l'incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

Que le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de deux cents millions de liras italiennes (ITL 200.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent vingt millions de liras italiennes (ITL 220.000.000,-) à quatre cent vingt millions de liras italiennes (ITL 420.000.000,-), par la création de deux mille (2.000) actions nouvelles, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer par des versements en espèces de deux cents millions de liras italiennes (ITL 200.000.000,-).

Que le Conseil d'Administration a accepté la souscription de toutes les actions nouvelles ainsi que cela résulte d'un document justificatif ci-annexé.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cents millions de liras italiennes (ITL 200.000.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, l'article 5, premier alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à quatre cent vingt millions de liras italiennes (ITL 420.000.000,-), représenté par quatre mille deux cents (4.200) actions d'une valeur nominale de cent mille liras italiennes (ITL 100.000,-) chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société du fait de l'augmentation de capital qui précède, est évalué approximativement à soixante-quinze mille francs luxembourgeois (75.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions de l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Klopp, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 janvier 1997, vol. 830, fol. 28, case 5. – Reçu 41.860 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 1997.

F. Kessler.

(03807/219/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

OPHIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 1997.

F. Kessler.

(03808/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

PETROBULK LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.952.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 septembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 89, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Signature*

(03816/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

PRESTIGE 2001, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 37.223.

EXTRAIT

* Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue le 20 janvier 1997, que le siège social de la société est transféré du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

* Il résulte de cessions sous seing privé que le capital de la société est actuellement réparti comme suit:

SANTE FE INVESTMENTS S.A. HOLDING

ayant son siège social à Luxembourg	498 parts sociales de valeur nominale 1.000,- BEF chacune
Madame Michèle Bergilez, sans profession, demeurant à Moscou	2 parts sociales de valeur nominale 1.000,- BEF chacune

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1997.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 89, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03817/317/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

PROJEKT MANAGEMENT ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 36, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 46.583.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 1997, vol. 488, fol. 78, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1997.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(03818/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**CONCORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. PEGASUS S.A.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 21.954.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PEGASUS S.A., R. C. B n° 21.954, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 août 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 275 du 10 octobre 1984.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg.

Madame la présidente désigne comme secrétaire, Madame Isabelle Claude, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Madame Catherine Hubert, employée privée, demeurant à Cosnes-et-Romain (France).

Madame la présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les mille actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, ainsi que celles des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Renonciation à la version allemande des statuts de la société.

2) Modification de la dénomination sociale de PEGASUS S.A. en CONCORD INVESTMENTS S.A. et changement du premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts.

Après délibérations, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la version allemande des statuts, qui seront désormais libellés uniquement en langue française.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er}, premier paragraphe des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Premier paragraphe.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de CONCORD INVESTMENTS S.A.».

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société à la suite du présent acte, sont estimés à trente-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 35.000,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Wauthier, I. Claude, C. Hubert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 1996, vol. 95S, fol. 5, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 1996.

A. Schwachtgen.

(03814/230/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**CONCORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. PEGASUS S.A.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 21.954.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 990/96 du 6 décembre 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

A. Schwachtgen.

(03815/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

QUINTUS & GANGL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7373 Lorentzweiler, 77, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.216.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

P. Gangl
La gérante

(03819/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

RAIL REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 53.665.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 19 juillet 1996

Le Conseil prend acte de la lettre de démission datée du 3 juillet 1996 de Monsieur Scheitler de son poste d'administrateur, avec effet au 1^{er} août 1996.

Le Conseil remercie vivement Monsieur Scheitler pour l'intérêt qu'il a porté à la création de la Société.

Le Conseil décide que la cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Scheitler sera décidée lors de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 89, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03821/730/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

RAIL REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 53.665.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 22 octobre 1996

Afin de combler la place d'Administrateur laissée vacante par la démission de Monsieur J. Scheitler, le Conseil décide de coopter Monsieur Jean-Marie Franziskus, en tant que nouvel administrateur de RAIL RE, avec effet au 1^{er} octobre 1996.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 89, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03822/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

QUO VADIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4671 Oberkorn, 102, avenue du Parc des Sports.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 1997, vol. 305, fol. 36, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oberkorn, le 21 janvier 1997.

Signature.

(03820/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

RAINER RIEGER, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 28.734.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1997.

R. Thill
Signature

(03823/618/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

**S.E.D.I.C.A.L. S.A.H.,
SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
AU LUXEMBOURG.**

Siège social: L-2725 Luxembourg, 7, rue Van Werveke.

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 29 novembre 1996 que:
Le siège social de la société a été transféré de L-2143 Luxembourg, 123, rue Laurent Ménager à
L-2725 Luxembourg, 7, rue van Werveke.

Que Monsieur Serge Theato, administrateur-délégué de la S.A.H. S.E.D.I.C.A.L., est confirmé dans ses fonctions avec signature individuelle.

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société

S. H. Theato M. Dacier-Falque Y. le Touze

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03837/618/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

REGALUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7590 Beringen/Mersch, 42, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 48.868.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

G. Lucas
Gérant

(03826/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

REACHIM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 27.154.

Extrait du procès-verbal du 21^{ème} Conseil d'Administration de REACHIM S.A

«6. Divers:

a) Le Conseil confirme Monsieur Roland Frère en sa qualité de délégué à la gestion journalière et le désigne, à compter de ce jour, Administrateur-Délégué de la société.»

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03824/730/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

REACHIM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 27.154.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de REACHIM S.A. du 15 novembre 1996

1. L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs pour le porter de trois à quatre.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Roland Frère, en tant que nouvel administrateur.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03825/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

SCREEN CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler.

R. C. Luxembourg B 12.863.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1996.

R. Thill.

(03827/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

SHOW PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1216 Howald.

R. C. Luxembourg B 43.482.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1996.

R. Thill.

(03831/618/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

SIMON & ACKERMANN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7462 Moesdorf/Mersch, 18, route d'Ettelbruck.

R. C. Luxembourg B 49.363.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 11 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

D. Simon-Jado

Gérante administrative

(03832/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

SIMON & ACKERMANN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7462 Moesdorf/Mersch, 18, route d'Ettelbruck.

R. C. Luxembourg B 49.363.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Mersch, le 16 janvier 1997, vol. 122, fol. 61, case 12 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

D. Simon-Jado

Gérante administrative

(03833/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

SOCIETE HOLDING SUISSE-LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de son confrère dûment empêché, Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1997, vol. 95S, fol. 99, case 8, que la société anonyme HOLDING SUISSE-LUXEMBOURGEOISE S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 116 du 7 mars 1996, au capital de trois cent quarante et un millions de francs luxembourgeois (LUF 341.000.000,-), divisé en trois mille quatre cent dix (3.410) actions d'une valeur nominale de cent mille francs luxembourgeois (LUF 100.000,-) chacune, entièrement libérées,

a été dissoute et liquidée par le fait de la réunion en une seule main de toutes les actions de ladite société anonyme SOCIETE HOLDING SUISSE-LUXEMBOURGEOISE S.A., ce qui a été expressément décidé par l'actionnaire unique.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1997.

C. Hellinckx.

(03838/215/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS TAMISE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 45.498.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1997, vol. 488, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1997.

Pour la société
SOCIETE DE PARTICIPATIONS
TAMISE S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

(03839/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

STADTTEILZENTRUM KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbrück.

H. R. Luxemburg B 44.850.

Die Bilanz zum 31. Dezember 1995, eingetragen in Luxemburg, den 22. Januar 1997, Vol. 488, Fol. 90, Case 2, wurde beim Register de Commerce et des Sociétés von Luxemburg, den 23. Januar 1997 vorgelegt.

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial.

ERGEBNISZUWEISUNG

- Ergebnisvortrag LUF 0,-

Luxembourg, den 16. Januar 1997.

Unterschrift.

(03844/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.

STADTTEILZENTRUM KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbrück.

R. C. Luxembourg B. 44.850.

EXTRAIT

* Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement en date du 4 septembre 1996, que Monsieur Heinz-Gerd Schumacher, Dipl.-Ökonom, demeurant à Moers (Allemagne), a été élu administrateur.

* Au 31 décembre 1996, Monsieur Peter Steinbrück a remis sa démission en tant qu'administrateur de la société.

Luxembourg, le 15 janvier 1997.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1997, vol. 488, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03845/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 1997.